

Un équilibre dynamique



Claude Pauquet

Bien qu'ils aient perdu une partie de leur biodiversité, les espaces naturels de nos régions d'Ouest doivent être protégés. Mais pas de conservation sans plan de gestion.

Patrick Duncan est directeur de recherche du CNRS au Centre d'études biologiques de Chizé depuis 1990. Il est responsable de programmes de recherche sur le chevreuil en forêt et sur la biodiversité en zones humides, et membre du conseil scientifique du Conservatoire d'espaces naturels Poitou-Charentes.

L'Actualité. – Que représente l'inventaire des espèces dans le travail scientifique en écologie ?

Patrick Duncan. – Malgré des siècles d'observation, nous sommes loin d'avoir inventorié toutes les espèces de la planète. De grands mammifères ont même été découverts récemment au Viêt-nam, un cervidé et un bovidé. Le travail d'inventaire et de suivi de la diversité biologique nous montre que nous vivons dans une période où le taux des extinctions est peut-être mille fois plus rapide qu'à la fin de l'ère secondaire qui a vu notamment disparaître les dinosaures. C'est d'autant plus grave que l'inventaire n'est que le premier pas du travail scientifique en écologie. En effet, l'essentiel de notre activité consiste à découvrir les lois de fonctionnement qui sous-tendent l'existence des écosystèmes.

Comment réagir face à ces extinctions ?

Comment faire dans ce contexte ? D'abord créer des «espaces naturels» où on laisse faire la nature. Il y a une centaine d'années, on a commencé à créer des parcs nationaux et des réserves naturelles pour essayer d'enrayer ce processus d'extinction, déjà évident à l'époque. Le parc de Yellowstone (USA) a été créé en 1872.

Mais dans les pays développés, donc à forte densité humaine, ces réserves ne peuvent généralement être que de faible taille. Ceci pose deux problèmes. D'une part, la biogéographie des îles nous a appris que plus l'écosystème est petit, plus le taux d'extinction est important. D'autre part, certaines espèces ne peuvent pas vivre dans de petites parcelles. Je pense à une espèce charentaise, le busard cendré (10 % de la population européenne en Poitou-Charentes). Cet oiseau, qui migre entre l'Afrique et l'Europe, a besoin de milliers d'hectares. Il est donc inconcevable de créer une réserve pour cette espèce.

Petite ou grande réserve naturelle, combien d'hectares ?


La superficie d'une réserve peut aller de quelques hectares, comme souvent dans nos contrées, à 12 000 km², comme le Serengeti en Afri-

que. Le Serengeti est un écosystème qui s'autorégule. A ce niveau, l'homme n'a, théoriquement, pas à intervenir. Mais en pratique, on constate que les interactions avec les populations environnantes produisent des dégâts : il n'y a plus de rhinocéros à cause du braconnage, et la maladie de Carrée, venue des chiens domestiques, a atteint certains prédateurs, les lycaons, qui sont maintenant en voie de disparition.

Donc un écosystème ne peut être complètement protégé.

Non, parce que la vraie unité d'autorégulation, c'est la biosphère. Même les plus grands écosystèmes auront des problèmes de gestion.

**«La nature,
c'est l'ensemble et l'interaction
des processus physiques,
chimiques et biologiques
qui régissent
le fonctionnement de
la biosphère»**



Comment définissez-vous la nature ?

La nature, c'est l'ensemble et l'interaction des processus physiques, chimiques et biologiques qui régissent le fonctionnement de la biosphère. La nature a un sens si on considère la planète dans son ensemble. Ce n'est donc pas seulement la faune et la flore.

Qu'est-ce que l'autorégulation d'un écosystème ? Un stade de stabilité ?

Je parle du Serengeti parce que j'y ai travaillé pendant trois ans et parce qu'il y a eu une bonne recherche écologique à long terme. Cette recherche nous enseigne que la stabilité n'existe pas. Un système de ce type est régi par une dynamique à cause de l'aléa climatique, entre autres. En fait, les écosystèmes sont toujours en train d'évoluer, en réaction aux facteurs biotiques et abiotiques.

On entend souvent parler d'équilibre à propos du fonctionnement des écosystèmes. Ce n'est pas forcément une caractéristique naturelle. L'écosystème est métastable, en équilibre dynamique. Ceci doit être pris en compte pour la gestion de petits espaces. Il n'est donc pas toujours nécessaire de rechercher à préserver à tout prix la stabilité de l'écosystème. D'autant que dans nos régions, les écosystèmes sont tronqués

du fait de la disparition des grands mammifères. Or ces espèces clés de voûte jouent un rôle déterminant dans la structure et la dynamique de la végétation.

Dans ce cas, peut-on encore parler d'espaces naturels ?

Il s'agit d'espaces naturels relativement aux autres, même s'ils ont perdu une partie de leur biodiversité.

La gestion de ces espaces est une option tout à fait efficace pour la conservation de ce qui reste de biodiversité dans nos régions. Mais l'expérience nous montre qu'on ne peut pas recréer un fonctionnement naturel dans de petits systèmes ; ils seront toujours pilotés. Or piloter exige d'avoir des objectifs clairs. La bonne méthode consiste à établir un plan écrit de gestion pour chaque espace. Ce plan peut tenir en une demi-page. Cela commence par l'inventaire et l'évaluation du patrimoine biologique par rapport à la région, au pays, à l'espace européen, puis, en fonction de cette évaluation, l'objectif de gestion est défini – en priorité : sauvegarder les espèces ayant un intérêt international et national –, et doit déboucher sur des actions. C'est l'approche préconisée par le ministère de l'Environnement pour la gestion des espaces naturels.

Dans la conservation et la gestion des espaces naturels, l'homme intervient de manière professionnelle et formelle en faisant un plan avec des objectifs et en préconisant des méthodes de gestion.

N'est-ce pas un peu comme la restauration des monuments historiques construits sur une longue période, où l'on peut choisir de restaurer selon une époque ou de laisser apparaître les différentes strates de son histoire ?

Les écosystèmes diffèrent des bâtiments au niveau de l'échelle. Un bâtiment est un tout. Un écosystème, même de plusieurs centaines d'hectares, n'est pas un tout. Il ne peut donc pas être restauré dans le détail. Tout ce que l'on peut faire, c'est gérer intelligemment, pour que l'écosystème conserve ses intérêts essentiels et un fonctionnement le plus autonome possible.

Quelles sont les personnes nécessaires à cette gestion ?

Un bon plan de gestion associe tous les acteurs ayant à intervenir : les utilisateurs, les naturalistes, les éleveurs, les chasseurs, les pêcheurs

et les organismes chargés de la mise en application du plan. Le nombre des acteurs varie beaucoup selon la nature du site.

Je ne parle ici que des sites dont l'objectif principal est la protection du patrimoine biologique. Quand on sort dans ce qu'on appelle en anglais «the wider countryside» (le paysage), cela devient mille fois plus compliqué. Il faut tenir compte de l'agriculture, des infrastructures, etc. Comment faire alors pour conserver les espèces qui ne peuvent pas l'être dans les espaces naturels ? Et comment conserver en même temps un cadre de vie souhaité par les habitants ? Il n'y a pas de méthode universelle. Pour moi, c'est le challenge des prochaines années. Je ne pense pas que les citoyens vont accepter ce que notre société, avec ses bases d'économie libérale, va produire comme paysage.

Il faut donc trouver les méthodes de travail qui permettent de mettre autour d'une table les différents acteurs et de réaliser une concertation. Un grand défi qui est relevé en Poitou-Charentes par le Conservatoire d'espaces naturels.

«Les Beaux-Arts nous ont aidés à comprendre ce qui est original dans un tableau ou une sculpture. Le même type de travail est souhaitable pour comprendre ce qui est original dans un paysage»

De ce point de vue, le marais Poitevin est instructif. La France est le premier pays à avoir créé, depuis une vingtaine d'années, des parcs naturels régionaux, selon le principe que la conservation du paysage ne peut se faire qu'avec les gens qui y habitent. Cette démarche originale ne fonctionne pas partout. C'est le cas du parc naturel régional du marais Poitevin.

Il existe une autre approche globale du paysage : les réserves de la biosphère créées par l'Unesco. La réserve est constituée d'un noyau central strictement protégé, qu'on peut appeler espace naturel. Dans la zone qui l'entoure, les activités humaines sont volontairement limitées afin de ne pas nuire à l'intérêt biologique de l'espace naturel central. Des recherches sont menées visant à mettre au point des méthodes de développement durable, cohérentes avec l'idée de

conservation du patrimoine. Dans une dernière zone, presque toutes les activités sont permises mais en tenant compte de l'intérêt de la zone globalement.

L'Unesco a fait la même chose pour les monuments historiques. On peut saisir la qualité d'un patrimoine culturel. Mais un espace naturel n'est pas forcément beau, selon les catégories esthétiques que nous avons assimilées.

Un espace naturel peut être compris quand les gens voient l'essentiel.

Aussi bien dans le patrimoine biologique que dans le patrimoine culturel, il n'y a pas ou peu d'absolu. Tout est question d'apprentissage. Les Beaux-Arts nous ont aidés à comprendre ce qui est original dans un tableau ou une sculpture. Le même type de travail est souhaitable pour comprendre ce qui est original dans un paysage, dans sa structure, dans son fonctionnement.

Comment faire comprendre ce fonctionnement ?

En multipliant des opérations d'information des citoyens aux règles de fonctionnement des écosystèmes. La région Poitou-Charentes et le département des Deux-Sèvres s'en préoccupent avec la création du pôle européen de Chizé.

Des choses très simples et magnifiques à voir sont faciles à imaginer. Par exemple, comparer des mares temporaires avec et sans poissons. L'observation à la loupe révèle la différence considérable du nombre des invertébrés : les daphnies et les larves de moustiques pullulent dans les mares sans poissons. Quand ces derniers sont présents, les daphnies sont quasiment impossibles à trouver.

Le public sait que nous dépendons absolument des grands processus écologiques qui régissent l'air, l'eau, le sol et la biodiversité. Mais les moyens octroyés à la recherche en écologie sont minuscules. Pourtant, notre gestion de plus en plus nécessaire des grands processus qui soutiennent la vie dépendra des recherches en écologie. Tant pour la recherche que pour la protection, les moyens sont insuffisants pour avancer assez vite.

Pourquoi protéger des espaces naturels ?

Pour des raisons éthiques. Nous devons laisser à nos enfants un monde dans lequel il y a les mêmes possibilités de vivre. Si nous laissons des espèces s'éteindre, ce n'est plus le même monde, car il est impossible de recréer des espèces disparues.



Pour des raisons économiques. Nous aurons certainement besoin du patrimoine génétique de ces espèces, par exemple pour l'amélioration des cultures.

Que pensez-vous de l'hypothèse Gaïa selon laquelle la Terre peut s'autoréguler, comme un immense organe ?

C'est une vision juste qui peut aider l'homme à ne pas entamer les processus biochimiques qui soutiennent la vie sur Terre.

L'opposition homme-nature n'est pas pertinente, parce que la nature n'a absolument pas besoin de l'homme. Par contre, l'homme a besoin de la nature. Oui, la planète peut tourner très bien sans nous. ■

Les étangs des Deux-Sèvres

Dans le nord des Deux-Sèvres, la vallée de l'Argenton compte un grand nombre d'étangs, dont la plupart ont été creusés aux ^{xvi}^e et ^{xvii}^e siècles. C'est un havre pour les oiseaux. 247 espèces y ont été recensées, dont les trois quarts sont inféodées au milieu humide. On y observe par exemple le grèbe castagneux, la foulque macroule, le milouin, des migrateurs comme le chevalier gambette, le chevalier arlequin, le pluvier doré, mais aussi des rapaces, notamment une dizaine de busards des roseaux.

L'un des étangs est aussi la seule station connue en Poitou-Charentes de *Nymphoides peltata*, plante des eaux calmes qui est protégée.